

<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?Inscriptions-1128>

artweb

Inscriptions

- Menu - Départements - Cinéma - Masters -

Date de mise en ligne : dimanche 5 juin 2011

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 Â©2011 -

Tous droits réservés

CANDIDATURE EN MASTER CINÉMA - 2020/2021

Le Master ARTS - Mention CINÉMA ET AUDIOVISUEL comporte 1 parcours recherche et 2 parcours professionnels :

- Recherche : THÉ : Théorie, esthétique et histoire du Cinéma (inscriptions en Master 1 et Master 2).
- Professionnel : VALO : Valorisation des patrimoines cinématographiques et Audiovisuels, (Master 1 uniquement, le Master 2 n'est accessible qu'aux étudiants ayant suivi le Master 1 à Paris 8).
- Professionnel : RÉA : Réalisation et Création, (Master 1 uniquement, le Master 2 n'est accessible qu'aux étudiants ayant suivi le Master 1 à Paris 8).

Conseils complémentaires pour les candidatures (après avoir pris connaissance de la page ci-dessous)

Parcours Théorie



Parcours Réalisation



Parcours Valorisation

Session d'admission 1ère session pour les 3 parcours :

Calendrier ouverture et fermeture des vœux :

" Master Théorie : du 15 avril au 17 mai 2020 (dématérialisation)

Le dossier de candidature dématérialisé veuillez déposer les pièces justificatives demandées, fiche récapitulative.

le site de Paris8 <http://www.univ-paris8.fr/-INSCRIPTIONS-91->

" Master Réalisation : **du 15 avril au 25 mai 2020** (dématérialisation)

Le dossier de candidature dématérialisé veuillez déposer les pièces justificatives demandées, fiche récapitulative.

le site de Paris8 <http://www.univ-paris8.fr/-INSCRIPTIONS-91->

" Master Valorisation : **du 15 avril au 17 mai 2020** (dématérialisation)

Le dossier de candidature dématérialisé veuillez déposer les pièces justificatives demandées, fiche récapitulative.

le site de Paris8 <http://www.univ-paris8.fr/-INSCRIPTIONS-91->

Aucun dossier ne sera examiné au delà de ces dates.

Session d'admission 2ème session 2020 :

" Master Théorie : du 24 août au 1er septembre 2020 (dématérialisation)

Le dossier de candidature dématérialisé veuillez déposer les pièces justificatives demandées, fiche récapitulative.

le site de Paris8 <http://www.univ-paris8.fr/-INSCRIPTIONS-91->

" Master Valorisation : du 31 août au 4 septembre 2020 (dématérialisation)

Le dossier de candidature dématérialisé veuillez déposer les pièces justificatives demandées, fiche récapitulative.

le site de Paris8 <http://www.univ-paris8.fr/-INSCRIPTIONS-91->

" Master Réalisation : pas d'admission en septembre.

Pour le parcours Réalisation et Création, compte tenu du nombre trop important de candidatures, aucune réponse argumentée ne pourra être fournie aux candidats non acceptés, et les dossiers de candidatures ne pourront pas être retournés.

Démarche préalable à toute candidature en Master à Paris 8 :

Les candidats (venant ou non de Paris 8) devront d'abord aller sur le site <http://www.univ-paris8.fr/-INSCRIPTIONS-91-> où un numéro de candidature leur sera attribué. Ce numéro devra être reporté sur les formulaires et tout document relatif à la demande d'admission. Il sera indispensable pour le suivi informatique des dossiers.

Cette démarche donnera accès au dossier de candidature à télécharger, ce dossier concerne aussi bien :

- Les étudiants de Licence Cinéma de Paris 8,
- Les candidats ne venant pas de Paris 8, mais :
 - soit d'un cursus cinéma d'une autre université française (cas de transfert)
 - soit d'un autre cursus, en général fait dans un pays étranger, mais comportant au moins 50% d'enseignements en cinéma (cas d'équivalence).
- En cas de doute le candidat doit postuler en licence 3 au cas où sa candidature ne serait pas recevable pour une admission en master. Calendrier ouverture et fermeture des vœux : du 1er Mai au 03 Juin 2020 (procédure dématérialisée).
<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?Inscriptions-1296>

Pour tout candidat ayant été inscrit dans une université française depuis moins de 10 ans, (sauf cas d'inscription uniquement pour suivre des cours de langue française), il faut remplir aussi la fiche de transfert.

ATTENTION : Cas des **candidats étrangers** : Voir les conditions sur le site de l'Université <https://www.univ-paris8.fr>, vous êtes invité à déposer une candidature en ligne (pré-inscription) dans l'application Etudes en France rubrique inscription en master du 1er novembre 2019 au 6 mars 2020 (les pays concernés sont indiqués ci-dessous).

Extrait :

"Vous préparez ou êtes titulaire d'un diplôme étranger de l'enseignement supérieur et vous résidez dans un pays adhérent à Campus France : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine,

Inscriptions

Colombie, Comores, Congobrazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République Démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam"

Les candidats étrangers non ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen ou de la confédération Suisse, titulaires d'un diplôme étranger, résidents dans un pays à procédure « CEF » (ci dessus), doivent obligatoirement effectuer une pré-inscription en ligne sur les sites des espaces CAMPUSFRANCE à procédure CEF du pays dans lequel vous résidez (voir indication sur site de Paris 8).

Les **étudiants d'un pays non francophones** devront présenter le DALF C1 ou C2 ou le TCF C1 ou C2.

Les **écoles privées** (de Cinéma) ne donnent pas accès au Master Cinéma de Paris 8 mais éventuellement à l'admission en 2ème ou 3ème année de licence par équivalence.

Si vous êtes **en cours de diplôme** (ce qui est le cas le plus fréquent) vous devez quand même rendre votre dossier de candidature voir date indiquée ci-dessus.

si la réponse est positive, ce sera "sous réserve d'obtention de votre diplôme" (la licence complète, pour l'admission en M1), vous devrez présenter votre diplôme pour obtenir votre admission en master.

Une commission pédagogique étudiera les dossiers de candidatures, les réponses vous seront communiquées :

à partir du 15 juin 2020 par mail pour la 1ère session des 3 parcours

et mi-septembre 2020 par mail pour la 2ème session (pour le parcours théorie, esthétique...et parcours valorisation des patrimoines)

AUCUNE CANDIDATURE EN MASTER 2 PROFESSIONNEL (RÉALISATION, ou VALORISATION) ne sera acceptée si le M1 n'a pas été fait dans la même spécialité à Paris 8.

Que doit comporter ce projet de Master ?

Master Arts - Mention Cinéma et Audiovisuel 1ère année (M1) : Parcours Recherche : Théorie, esthétique et histoire du Cinéma (THE)

Si vous étiez en licence à Paris 8 indiquer le nom du directeur de mémoire souhaité.

(Il est préférable de l'avoir contacté en amont).

Si vous n'étiez pas à Paris8, prenez connaissance des [spécialités des enseignants](#) et indiquez un ou plusieurs noms pour la direction de votre projet.

1. Exposition de votre projet de recherche : (5 pages minimum)

- Titre et développement argumenté : objet, problématique, méthodes etc.
- Bibliographie, filmographie et sitographie (sites Internet) classées par rapport à votre sujet de recherche envisagé.

1. Indications :

- Indiquer si une mobilité à l'étranger est envisagée (laquelle ?)
- Indiquer quel stage est envisagé (facultatif en M1). Indiquez un nom de directeur ou directrice de recherche souhaité.e.

Master Arts - Mention Cinéma et Audiovisuel 2ème année (M2) : Parcours Recherche : Théorie, esthétique et histoire du Cinéma (THE)

1. Les étudiants qui ont obtenu le M1 à l'étranger ou dans une autre université française doivent présenter les PV de jury (visés par le Président de jury) ou à défaut la photocopie des relevés de notes de l'intégralité de la licence et de Master première année (M1) ou Maîtrise ou équivalent, pour un accès en M2.

Joindre un résumé de votre mémoire de M1 (ou Maîtrise ou équivalent) en français

1. Exposition de votre projet de recherche : (5 pages minimum)

- Titre et développement argumenté : objet, problématique, méthodes etc.
- Bibliographie, filmographie et sitographie (sites Internet) classées par rapport à votre sujet de recherche envisagé.

1. Indications :

Indiquer si une poursuite en thèse est envisagée.

Master Arts - Mention Cinéma et Audiovisuel 1ère année (M1) : Parcours Professionnel : Valorisation des Patrimoines Cinématographiques et Audiovisuels (VALO)

Inscriptions

1. Exposition de votre projet de valorisation :

- Titre et développement argumenté : objet, problématique, méthodes... **5 pages.**
- Bibliographie, filmographie et sitographie (sites Internet) classées par rapport à votre sujet de valorisation envisagé. Indiquer les textes lus (X) et pas encore lus (0)

1. Description de vos travaux personnels (réalisations, articles, manifestations...), mettant en évidence l'intérêt que représente chacun de ces travaux ainsi que la cohérence de l'ensemble (avec les dates)

1. Indications :

- Indiquer quel pays de destination est envisagé en deuxième année (mobilité obligatoire toute l'année de M2)
- Indiquer quel type de stages professionnels est envisagé (obligatoires en M1 ET en M2) : programmation, restauration, festivals, expositions
- Indiquer l'insertion professionnelle future souhaitée
- Indiquer si une poursuite en thèse est envisagée.

Master Arts - Mention Cinéma et Audiovisuel 1ère année (M1) : Parcours Professionnel : Réalisation et Création (RÉA)

1. Établir un projet de réalisation :

Sur la première page, indiquer très visiblement :

- le titre du film, l'idée de base, la durée.
- s'il s'agit d'une réalisation de documentaire, fiction, ou expérimental.
- quel atelier de réalisation vous avez suivi (si vous étiez en L3 à Paris 8) : Grégoire Quenault, Odile Etaix, Thibault Émin, Damien Marguet, Max Hureau, Imbert Henri-François, Mélanie Forret ou Eugénie Zvonkine.

Exposé d'un seul projet (le projet proposé sera celui développé durant les deux années de Master) :

" **FICTION** :

Synopsis + Scénario complet (pour un film d'une durée de 30 minutes maximum) + Note d'intention.

ou

" **DOCUMENTAIRE** :

Synopsis + Énoncé du sujet et du dispositif de filmage pour les documentaires (maximum 30 minutes) : ce qui sera filmé et comment + Note d'intention. Premiers éléments d'enquête et études déjà recueillis sur le sujet.

ou

" EXPÉRIMENTAL :

Descriptif développé du dispositif visuel et sonore pour les films expérimentaux (maximum 30 minutes) - Eléments de recherche visuels et/ou sonores - Note de réflexion sur la recherche formelle du projet.

POUR TOUS LES PROJETS :

-Joindre obligatoirement un document avec un lien unique d'une réalisation audiovisuelle personnelle qui vous semble la plus représentative de vos travaux via un lien internet.

-Indiquer des références cinématographiques relatives au projet.

- Indiquer si une mobilité à l'étranger est envisagée durant votre année de M2 et dans quel établissement, démarche administrative à entreprendre en M1.

N'ATTENDEZ PAS LES DERNIERS JOURS !